

## 4.2 Pauvreté

En 2015, 8,9 millions de personnes vivent en dessous du seuil de **pauvreté monétaire**, fixé à 60 % du **niveau de vie médian**. Ce seuil s'établit en 2015 à 1 015 euros par mois. Le **taux de pauvreté** s'élève ainsi à 14,2 % de la population, en légère hausse par rapport à 2014 (14,0 %).

La moitié des personnes pauvres ont un niveau de vie inférieur à 815 euros mensuels. À titre de comparaison, le revenu de solidarité active (RSA) socle pour une personne seule s'élève à 514 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2015 puis 524 euros au 1<sup>er</sup> septembre, et l'allocation de solidarité pour personnes âgées (ASPA) est de 800 euros, sachant que d'autres prestations (dont les aides au logement) complètent souvent le revenu disponible des allocataires de ces minima sociaux. Ainsi, en 2015, 66,2 % des ménages bénéficiaires du RSA socle vivent au-dessous du seuil de pauvreté et 42,0 % des ménages qui perçoivent le minimum vieillesse.

En 2015, l'indicateur d'**intensité de la pauvreté** baisse, passant de 20,1 % en 2014 à 19,6 %. Le niveau de vie médian des personnes pauvres augmente en effet davantage que le seuil de pauvreté, en partie en raison de mesures sociales ciblées sur les personnes pauvres entrées en vigueur en 2015 (majoration de 9 % du complément familial, revalorisation de l'allocation de soutien familial et nouvelle revalorisation de 2 % du RSA).

Parmi les **actifs**, 10,8 % sont en situation de pauvreté monétaire : 37,6 % des **chômeurs** sont dans cette situation contre 7,8 % des personnes en **emploi**. En 2015, le niveau de vie médian des chômeurs baisse de 1,2 % en euros constants et leur taux de pauvreté progresse de 0,3 point. Cette évolution s'explique par un

changement de la structure par catégorie socio-professionnelle des chômeurs : la part des cadres et des professions intermédiaires diminue alors que celle des ouvriers et des personnes n'ayant jamais travaillé progresse. Il en résulte une baisse de 2,5 % en moyenne des montants d'allocations chômage perçues par rapport à l'année 2014.

En 2015, ce sont les retraités qui ont le taux de pauvreté le plus bas (7,3 %) ; leur taux de pauvreté se stabilise après quatre années consécutives de baisse. Pour les autres **inactifs**, dont les étudiants, le taux de pauvreté est beaucoup plus élevé : 32,1 %, en hausse de 1,2 point par rapport à 2014. Enfin, les enfants sont aussi fortement touchés par la pauvreté : en 2015, un enfant de moins de 18 ans sur cinq vit au sein d'une famille pauvre.

Les personnes vivant au sein d'une famille monoparentale sont particulièrement touchées par la pauvreté. En 2015, 32,7 % de ces personnes sont pauvres, soit une proportion 2,3 fois plus élevée que dans l'ensemble de la population. Le taux de pauvreté des familles monoparentales est cependant en baisse de 0,9 point par rapport à 2014. Les familles nombreuses sont également plus exposées : parmi les personnes vivant au sein d'un couple avec au moins trois enfants, 23,6 % sont confrontées à la pauvreté en 2015. À l'inverse, les personnes vivant en couple sans enfant sont les moins touchées par la pauvreté (6,0 % en 2015). Enfin, 15,5 % des personnes seules, qui ne bénéficient pas des économies d'échelle que permet la vie en couple, ni du revenu supplémentaire que peut apporter le conjoint, vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cette proportion est en baisse de 0,4 point par rapport à 2014. ■

### Définitions

**Pauvreté monétaire** : une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative : le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. L'Insee, comme Eurostat, privilégie le seuil à 60 % de la **médiane**.

**Taux de pauvreté** : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (on privilégie généralement le seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie).

**Intensité de la pauvreté** : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

**Niveau de vie, médiane, actifs, chômeurs, emploi, inactifs** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Les niveaux de vie en 2015 », *Insee Première* n° 1665, septembre 2017.
- *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- Voir *fiches 4.1 et 6.4*.

## 1. Indicateurs de pauvreté de 1996 à 2015

	1996	2002	2008	2010	2010 <sup>1</sup>	2012	2012 <sup>2</sup>	2013	2014	2015
<b>Taux de pauvreté (en %)</b>	<b>14,5</b>	<b>12,9</b>	<b>13,0</b>	<b>14,1</b>	<b>14,0</b>	<b>13,9</b>	<b>14,2</b>	<b>13,8</b>	<b>14,0</b>	<b>14,2</b>
Seuil de pauvreté (en euros 2015 par mois)	863	958	1 019	1 018	1 011	1 001	1 010	1 008	1 010	1 015
Niveau de vie médian des personnes pauvres (en euros 2015 par mois)	697	799	830	825	819	795	794	807	807	815
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	8 179	7 495	7 836	8 617	8 520	8 540	8 760	8 563	8 732	8 875
<b>Intensité de la pauvreté (en %)</b>	<b>19,2</b>	<b>16,6</b>	<b>18,5</b>	<b>18,9</b>	<b>19,0</b>	<b>20,5</b>	<b>21,4</b>	<b>20,0</b>	<b>20,1</b>	<b>19,6</b>

1. De 2011 à 2012, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010. Une nouvelle version du millésime 2010 a également été produite avec l'enquête Patrimoine 2010, afin de pouvoir apprécier les évolutions entre 2010 et 2011 à méthode constante.

2. Cette série a été recalculée à partir des données de l'année 2012 en cohérence avec les modifications méthodologiques intervenues sur les données de l'année 2013. De plus, une nouvelle version réropolée des millésimes 2012, 2013 et 2014 a été produite avec l'enquête Patrimoine 2014-2015.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant au sein d'un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux réropolées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2015.

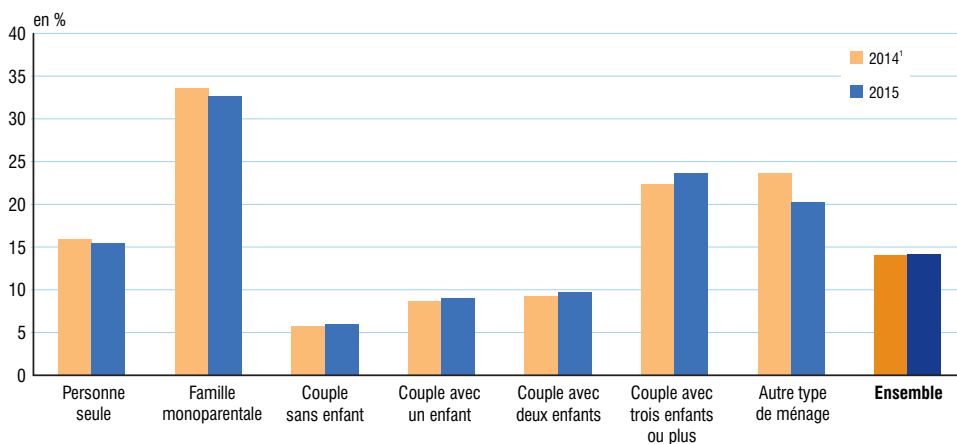
## 2. Pauvreté des personnes selon l'activité en 2015

	Personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Intensité de la pauvreté (en %)
<b>Actifs de 18 ans ou plus</b>	<b>3 079</b>	<b>10,8</b>	<b>21,3</b>
En emploi	1 988	7,8	18,8
Chômeurs	1 091	37,6	24,1
<b>Inactifs de 18 ans ou plus</b>	<b>3 005</b>	<b>14,9</b>	<b>18,9</b>
Retraités	1 028	7,3	12,6
Autres inactifs dont étudiants	1 977	32,1	23,5
<b>Enfants de moins de 18 ans</b>	<b>2 791</b>	<b>19,9</b>	<b>18,9</b>
<b>Ensemble de la population</b>	<b>8 875</b>	<b>14,2</b>	<b>19,6</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant au sein d'un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

## 3. Taux de pauvreté par type de ménage



1. Série réropolée avec l'enquête Patrimoine 2014-2015.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant au sein d'un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note : il s'agit ici de la composition du ménage au moment de l'enquête. Ainsi, par exemple, les couples sans enfant peuvent avoir des enfants mais ceux-ci ne résident pas au sein du ménage au moment de l'enquête.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2014 et 2015.